

CCP1 et CCP2 du Titre Professionnel ASSISTANT(E) DEVIEAUXFAMILLES en Formation Continue

INSCRIT RNCP 37715

Certificateur : Ministère du Travail

Date d'enregistrement de la certification au JO : 09 juillet 2023

v16. Déc. 24



Formations d'excellence aux métiers
des services à la personne

PUBLIC

Page 1/4

Tout public ayant validé leur projet professionnel dans les métiers des services à la personne.

Objectifs de la formation

- Permettre l'acquisition des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être nécessaires à l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, tout en privilégiant la relation d'aide à la personne
- Préparer à 2 activités types du métier d'assistant(e) de vie dans une perspective de certification partielle du titre professionnel) pour un accès à l'emploi sur les métiers de l'aide à la personne à domicile.

Objectifs pédagogique

À l'issue de la formation l'apprenant sera capable de :

- Entretenir le logement et le linge d'un particulier.
- Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets.

Durée 329h en centre et 70h en immersion	Tarif Coût pédagogique pris en charge à 100%	Pré requis Maîtriser les savoirs de base	Effectif Groupe de 12 stagiaires
--	--	--	---

Modalités et délais d'accès

L'accès à nos formations peut être initié, par l'employeur, par le salarié avec l'accord de ce dernier, par le salarié. Pour chaque demande de formation, notre service réalise un entretien téléphonique afin d'établir une formation personnalisée qui prend en compte vos attentes, vos préférences et vos contraintes.

Le délai d'accès aux formations, tient compte de ces différentes formalités afin d'être accessible dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Contacts

Référent administratif : Laura Fontenelle

Référent pédagogique : Franck Rykaczewski

Référent mobilité : Nadia Vanhulle

Référent handicap : Nadia Vanhulle

Renseignement et inscription

Par mail : contact@creafi.fr

Par téléphone : 03.20.13.97.98

Votre référente handicap se tient à votre disposition pour analyser vos besoins de compensation afférents à votre situation.

Elle est joignable au 03.20.13.97.98 ou par mail : refhandicap@creafi.fr

Nos taux Créafi

1° Le taux de satisfaction des stagiaires : **94.1 %**

2° Le taux d'obtention du titre : **100 %**

Valeur ajoutée

Ce module peut être adapté à l'organisation et aux besoins spécifiques de votre entreprise après une analyse de votre demande. Une équipe d'ingénierie pédagogique est dédiée à l'individualisation de nos formations



*sur les candidats présentés à l'examen

Certification

L'examen du titre ADVF se compose de 3 CCP (Certificat de Compétence Professionnelle))

Afin de s'adapter au mieux au besoin du secteur, notre formation propose une validation partielle (2 CCP sur les 3). La formation se compose donc de 2 modules (CCP) et de plusieurs modules complémentaires (non évalués spécifiquement dans la certification):

CCP 1 : Entretien du logement et du linge d'un particulier	105h
CCP2 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels du quotidien	126h
CCP3 : Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile	172h
Certificat SST	14h
Module remise à niveau	21h
Module recherche d'emploi	28h
Module numérique	21h
Bilan / Certification	14h

soit 329h au centre

Les CCP peuvent être proposés de manière indépendante du Titre Professionnel.

L'obtention d'une certification atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice du métier.

En cas de certification partielle, il est possible de repasser la certification pour valider titre complet.

La certification d'un des CCP est validée à vie sous réserve de modification du titre par le ministère du travail.

Programme

CCP1 : Entretien du logement et du linge d'un particulier (105 heures)

- Relation professionnelle et communication dans le cadre de l'entretien du logement et du linge
- Entretien du logement avec les techniques et gestes professionnels appropriés
- Entretien du linge (détachage, lavage, repassage, couture simple)
- Gestes et postures professionnelles liés à ces activités
- Prévention des risques domestiques et sécurité au travail
- Organisation des tâches domestiques en relation avec les interlocuteurs (personne assistée et famille)

CCP2 : Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets (186 heures)

- Relation professionnelle et communication dans le cadre de l'accompagnement de la personne
- Typologie des publics et pathologies
- Techniques et gestes professionnels appropriés aux différentes interventions : toilette, hygiène corporelle et habillage
- Manutention des personnes avec ou sans appareil spécialisé
- Prévention des risques, mise en place de relais et faire face aux situations d'urgence (SST 14h)
- L'aide au repas : courses, préparation des repas, aide à la prise de repas, alimentation, régime
- Psychologie appliquée aux personnes âgées, malades, handicapées, en fin de vie
- Démarches administratives
- Accompagnement dans les loisirs, la vie sociale
- Prévention des risques / sécurité
- Organisation, gestion de l'activité et déontologie (respect de la personne, de ses goûts, de ses habitudes)

Module : accès à l'emploi (Apport théorique, élaboration d'outil Cv, lettre, mise en situation...)

Durée : 28 heures

- Les outils, les supports
- Les méthodes et techniques de recherche d'emploi pour son insertion professionnelle
- L'entretien de recrutement, la posture, la communication
- L'intégration dans l'entreprise

Module : compétences numériques - Objectif initiation à l'outil (Alternance de théorique et de pratique)

Durée : 21 heures

- L'outil informatique : quelle utilisation ?
- L'environnement Windows
- Les outils associés, leurs utilités
- Les règles et bonnes pratiques
- Le numérique dans son environnement professionnel

Une préparation à la certification d'une durée de 17,50 heures et 2 heures pour le passage devant le jury.

Simulation, exercices pratiques - Session d'examen

Période en entreprise 70 heures tutorée

La période en immersion comportera des moments de réflexion sur la mise en œuvre de la théorie et de la pratique

Développement durable

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation.

Modalités pédagogiques

- Supports de cours centralisés dans un classeur stagiaire
- Création de fiches mémo
- Etudes de cas
- Mises en situation pratiques, jeux de rôles, simulations (aidant-aidé / aidant- famille) : pour cela CREAfi dispose de deux types de plateaux techniques, l'un à Lille et l'autre à Tourcoing, ce qui permet de diversifier les contextes de mises en situation et de proposer des configurations différentes.
- En sous-groupes et en semi-autonomie, préparation de dossiers sur des thématiques choisies : la maladie d'Alzheimer, le handicap moteur, la maladie de Parkinson, la fin de vie etc...

Modalité d'évaluation

- Chaque module des CCP donnent lieu à une évaluation en cours de formation renseignée dans le « livret d'évaluations passées en cours de formation » prévu par le Ministère chargé de l'emploi et selon la dernière version téléchargeable au démarrage de la formation.
- Les CCP 1 et 2 seront évalués selon les modalités du référentiel de certification des certificats de compétences professionnelles « Assistant de vie aux familles » du Ministère chargé de l'emploi
- Questionnaire d'évaluation des connaissances

Equivalences

Diplômes de niveau 3 (anciennement V) selon le Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles

Débouchés

- Auxiliaire de vie
- Assistant(e) de vie aux familles
- Agent ou aide à domicile
- Assistant(e) ménager(e)

Passerelles avec d'autres certifications (le cas échéant)

- Titre Professionnel Assistant(e) de Vie : Dépendance : Equivalence CCP1
- Titre professionnel Assistant(e) Maternel(le) / Garde d'enfants : Equivalence CCP2

Intervenants

Nos intervenants justifient d'une expérience de 5 ans minimum dans la pratique professionnelle et garantissent l'interactivité dans la transmission du contenu. La fiche présentant le nom, l'expertise et les compétences des formateurs intervenant durant votre formation vous sera remise en même temps que votre programme de formation lors de votre réunion d'information collective ou en entretien individuel.

Suite du parcours

Pour les titulaires du titre ADVF, il est possible de poursuivre par un Certificat Complémentaire Spécialisation handicap (CCS) ou Diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES) ou une validation complète du titre ADVF

CCS : Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile (105 heures)

Prendre en compte la personne en situation de handicap dans son cadre de vie et en lien avec son entourage
Aider la personne en situation de handicap à maintenir le lien social et l'accompagner dans la réalisation de son projet de vie
Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'aide à la personne en situation de handicap.

DEAES : Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social

Apprendre à accompagner la personne dans la réalisation des actes de la vie quotidienne (alimentation, hygiène, aide aux déplacements) et à entretenir son cadre de vie que ce soit à domicile ou en établissement. Il sait instaurer une relation de confiance afin de favoriser la communication et l'expression de la personne dans le cadre d'une relation individuelle et d'un groupe.